Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219505856-20261020-2026-555-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/10/2026

VILLE FRATERNELLE
SARCELLES

NUMERO : 2026-555
ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION À « L'UNION LOCALE CFDT DE L'EST DU VAL-D'OISE » DES LOCAUX SITUÉS 12 AVENUE DU 8 MAI 1945 A SARCELLES (95200)

Le Maire de la Ville de Sarcelles,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2011-001 du Conseil municipal du 02 février 2011 fixant les tarifs applicables à la mise à disposition des bâtiments communaux,

Considérant la nécessité de relocaliser les différents syndicats présents sur la Commune de Sarcelles, afin de poursuivre leur action d'intérêt public,

Considérant ainsi que la Commune poursuit son soutien aux syndicats qui concourt au développement économique et social,

Considérant qu'il est nécessaire de définir les modalités d'utilisation des locaux communaux mis à leur disposition,

ARRÊTE

Article 1 : Met à la disposition de **l'Union Locale CFDT de l'Est du Val-d'Oise**, un plateau de bureaux d'une surface pondérée de 95,56 m² comprenant quatre (4) bureaux, un accueil, une salle de réunion, et des sanitaires (WC), sis 12, avenue de Huit Mai 1945 à Sarcelles (95200) au 1er étage, **à titre gracieux** pour une durée de trois (3) ans **reconductible** tacitement, qui commence à courir dès sa notification.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition ci-annexée, relative au local mentionné à l'article 1 du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 Cergy-Pontoise Cedex, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa mise en ligne sur le site de la Ville de Sarcelles.

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sarcelles, le 20 octobre 2026

MAIRIE DE SARCELLES (Val d'Oise) 95

Le Maire

Bassi KONATE